# Santé publique : cancer et prévention sont les priorités

Rubrique : actualités - Date : vendredi 27 septembre 2002

La santé publique est pour moi la priorité des priorités , a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse.

40 millions d'euros supplémentaires (dont 35 millions pour le cancer) seront alloués à ce secteur en 2003, pour atteindre une enveloppe globale de 284 millions d'euros, sur un budget total de 9,41 mds d'EUR (+4,4%).

Mon objectif est de développer une véritable culture de la prévention car nous ne sommes pas forts dans ce domaine , a souligné M. Mattei, ajoutant : la responsabilité de chacun doit être engagée pour préserver son patrimoine santé .

Les programmes de santé publique ciblés sur la prévention (cancer, Sida, hépatite C...) vont ainsi augmenter de 30%, à 173 millions d'euros en 2003.

Ces grandes orientations seront inscrites dans une loi de programmation quinquennale en santé publique, dont le projet doit être déposé, je l'espère avant l'été , devant le Parlement, a déclaré M. Mattei, soulignant que 5 millions d'euros avaient été provisionnés à cet effet.

Cette loi définira, avec des indicateurs détaillés, les objectifs prioritaires de santé publique, au premier rang desquels figure la lutte contre le cancer.

Rappelant l'engagement du président de la République, le 14 juillet, de faire de la lutte contre le cancer un des grands chantiers de sa présidence, M. Mattei a annoncé le quadruplement des crédits qui y sont consacrés (48,7 M d'EUR au total).

Le cancer est la première cause de mortalité prématurée en France, avec 700.000 personnes atteintes et 250.000 nouveaux cas par an, a rappelé le ministre, qui a affiché sa volonté de voir se généraliser le dépistage du cancer du sein et du cancer colo-rectal.

La lutte active contre la consommation de tabac et d'alcool sera développée , a en outre assuré le ministre, qui a présenté la hausse des prix du tabac, comme une mesure de santé publique . La lutte contre le Sida sera quant à elle dotée de 62 millions d'euros en 2003.

Là aussi, l'accent sera mis sur le renforcement des programmes de prévention et d'information, notamment en direction des jeunes, des femmes et des personnes particulièrement exposées . Grâce à la prévention, la progression de l'épidémie peut être maîtrisée , a affirmé M. Mattei.

Dernier volet de cette politique de prévention : 150 personnes seront embauchées dans les huit agences de veille et sécurité sanitaire françaises, grâce au financement, par leurs fonds propres et par l'Etat, de 10 millions d'euros

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac

supplémentaires, s'est félicité le ministre, sans préciser quelle serait la part des fonds alloués sur son budget dans cette hausse.

En outre, le ministère consacrera 7 millions d'euros à la prévention et la lutte contre les risques sanitaires liés aux facteurs d'environnement (pesticides, mercure, qualité des eaux...), via l'installation d'une Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE), dont la création a été votée en avril par le Parlement.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac